

COMPTE RENDU

CONSEIL D'UFR Sciences de la Vie, de la Terre et de l'Environnement

18 janvier 2013

Bibliothèque biologie animale – Gabriel



- **Collège A**

- *Présents ou représentés :*

MM. BOLLACHE, CHERKAOUI-MALKI, DECONINCK (procuration à M.FARA), DEMARQUOY, FAIVRE, FARA, GUZZO (procuration à M.CHERKAOUI-MALKI), NARCE, WIPF

-*Absente :*

MME CHLUBA

- **Collège B**

- *Présents ou représentés :*

MM. ALIBERT, ANDREOLETTI, BELLENGER, LEVEQUE à partir de 9 h 30 , MOREAU, PICHON, RIALLAND, SAUCEDE
MMES ABED-VIEILLARD, PRUDENT

- **Collège des personnels BIATSS**

- *Présents ou représentés*

MM. DER, LOQUIN, ROLLIN
MMES GAETAN, GUICHARD

- **Collège des usagers cycle licence**

- *Présents ou représentés*

M BEDU
MMES KRUBA, PASSE

- **Collège des usagers cycle master**

- *Présents ou représentés*

ME HELBECQUE
M.LE PELVE

- *Absent :*

M.VADOT

- **Collège des personnalités extérieures**

- *Présents ou représentés*

MM CENSIER, KADMIRI
MME FOUGERON (procuration à M.FAIVRE) , LUSTRAT (procuration à M.NARCE)

- *Excusé*

M. WOYNAROSKI

- *Absents*

MM GAUJOUR, ROUSSET
MME PLEUX

Membre consultatif :

MME CLERGET, responsable administrative de l'UFR

Invitée : MME TOUSSAINT, secrétaire du Directeur

Le quorum étant atteint, M.NARCE ouvre la séance, souhaite la bienvenue aux personnalités extérieures qui siègent pour la première fois au conseil ainsi qu'à Martine Clerget, nouvelle responsable administrative. Il invite les membres du conseil à se présenter et présente l'ordre du jour :

- Approbation du PV du 17 décembre 2012
- Renouvellement d'agrément de vacataires intervenant dans les IFSI
- Election des Directeurs- adjoints de l'UFR
- Election des membres du Bureau
- Election des responsables de commissions
- Election des membres des commissions
- Questions financières : vote des prix aux lauréats de la Fête de la Science (modification)
- Questions diverses :
- information sur les futures Ecoles Supérieures du Professorat et de l'Education(ESPE)
- compte rendu de STUDYRAMA
- résultats du CAPES

➤ **Approbation du PV du 17 décembre 2012**

Après modifications sollicitées par MME ABED-VIEILLARD et M.LE PELVE , le PV est adopté à l'unanimité (32 pour).

➤ **Renouvellement d'agrément de vacataires intervenant dans les IFSI**

Le Directeur présente les dossiers des deux intervenants, Christophe FROUGNOT et Nathalie PULLIAT TISSIER et propose de renouveler leur agrément, dans la mesure où ils donnent toute satisfaction : unanimité (32 pour)

➤ **Election des Directeurs-adjoints de l'UFR**

Le Directeur explique qu'en vertu des statuts de l'UFR, deux directeurs- adjoints, l'un de rang A, l'autre de rang B, sont à élire suite au renouvellement complet du conseil d'UFR. Il invite les candidats déclarés à se présenter brièvement. M .Emmanuel FARA, PR, se déclare candidat pour un premier mandat et M. Laurent PICHON, maître de conférences, se déclare candidat à un renouvellement.

A l'issue d'un vote à bulletins secrets, M. Emmanuel FARA est élu au 1^{er} tour de scrutin par 31 pour, 1 blanc.

A l'issue d'un vote à bulletins secrets, M. Laurent PICHON est élu au 1^{er} tour de scrutin par 29 pour, 1 blanc.

➤ **Election des membres du Bureau**

Le Directeur rappelle que le Bureau comprend, outre les deux Directeurs- adjoints qui viennent d'être élus, quatre membres élus par les membres du conseil en son sein :

- un enseignant-chercheur du collège A
- un enseignant-chercheur du collège B
- un étudiant
- un personnel BIATSS

Il invite les candidats à se déclarer et à se présenter brièvement.

Pour le rang A, M.DECONINCK étant absent, une présentation de ce dernier est faite et il est mentionné qu'il exerçait jusqu'alors les fonctions de directeur- adjoint de l'UFR.

Après un vote à bulletins secrets, M.DECONINCK est élu au 1^{er} tour de scrutin par 28 voix.

Pour le collège B, deux candidats se présentent : MM BELLENGER et RIALLAND.

Après un vote à bulletins secrets, M.RIALLAND obtient 19 voix et M.BELLENGER 14. M. RIALLAND est élu au 1^{er} tour de scrutin .

Dans le collège des personnels BIATSS, M.ROLLIN se déclare candidat. A l'issue d'un vote à bulletins secrets, il est élu au 1^{er} tour de scrutin par 33 voix.

Dans le collège des étudiants, Melle PASSE se déclare candidate. Elle est élue au 1^{er} tour de scrutin par 31 voix.

➤ Election des responsables de commissions

Commission communication

M.ANDREOLETTI se déclare candidat et est élu au 1^{ER} tour de scrutin par 30 voix.

Commission relations internationales

M.ALIBERT se déclare candidat et est élu au 1^{ER} tour de scrutin par 31 voix.

Commission recherche

M.RIALLAND, précédemment élu en qualité de membre du Bureau de l'UFR, retire sa candidature car il y siégera de droit.

M. Daniel WIPF se déclare candidat et est élu au 1^{ER} tour de scrutin par 28 voix, 4 blancs, 1 nul.

Commission des finances

MM BOLLACHE et LEVEQUE se déclarent candidats, le 1^{er} pour un mandat initial, le second pour un renouvellement. Au 1^{er} tour de scrutin, aucun des candidats n'obtient la majorité absolue : M.LEVEQUE 12 voix, M.BOLLACHE 11 voix et 10 blancs. Un 2^{ème} tour est organisé : M.BOLLACHE est élu à la majorité relative avec 14 voix, M.LEVEQUE ayant obtenu 13 voix (6 bulletins blancs)

Commission enseignement, aide à la réussite, insertion professionnelle

En préambule, M.FAIVRE indique que MME ABED-VIEILLARD et lui-même étant candidats, ils font une proposition conjointe de co-présidente de la commission, laquelle est très lourde et mériterait un partage des responsabilités et des tâches.

Le Directeur d'UFR fait valoir que le règlement intérieur de l'UFR ne permet pas d'élire deux responsables à la même commission.

M.FAIVRE propose alors d'adopter une modification de ce règlement intérieur en séance.

Le Directeur rejette cette proposition car ce point n'a pas été inscrit à l'ordre du jour, ne peut être décidé en séance et nécessiterait un examen plus approfondi. Il indique qu'il est toutefois possible de désigner des chargés de mission sur des missions transversales. Une modification du Règlement Intérieur ne pourrait être soumise qu' à une prochaine séance du conseil d'UFR, après étude de l'ensemble des points à y modifier .

MME ABED-VIEILLARD décide de retirer sa candidature.

M.FAIVRE déclare que dans ces conditions, il est candidat pour deux ans seulement.

Après un débat, le Directeur propose d'inscrire la modification du règlement intérieur à l'ordre du jour du prochain conseil d'UFR, après instruction de l'ensemble des points à modifier, dont la composition de la commission des locaux (intégration d'un étudiant).

A l'issue d'un vote à bulletins secrets, M.FAIVRE est élu au 1^{er} tour de scrutin par 25 voix et 8 blancs.

➤ Election des membres des commissions

Puis l'élection des membres des commissions a lieu à bulletins secrets.(Cf tableaux joints).

➤ **Questions financières : vote des prix aux lauréats du concours « Faites de la Science » (modification)**

Le Directeur explique qu'un établissement scolaire a déposé deux projets. Dans ces conditions, il y a lieu de modifier la précédente délibération et d'adopter le principe de versement d'une somme de 300 € maximum **par projet** et non par établissement, sans quoi l'agent comptable pourrait refuser de payer.

Unanimité (33 pour)

➤ Questions diverses

- Difficultés de recrutement de vacataires enseignants

M.CHERKAOUI MALKI attire l'attention sur les difficultés rencontrées pour trouver des intervenants en biochimie pour le semestre 2.

Plusieurs enseignants-chercheurs regrettent qu'il ne soit plus possible depuis cette année de recruter des doctorants comme vacataires.

Le Directeur précise qu'un texte limite cette possibilité aux doctorants contractuels.

- Information sur les futures Ecoles Supérieures du Professorat et de l'Education (ESPE)

Le Directeur fait un point rapide sur le projet de création des ESPE. Ces futures écoles, qui ont vocation à préparer les étudiants aux concours de l'enseignement, font l'objet de discussions assez fortes entre le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et celui de l'Education Nationale. Des discussions sont en cours au sein de l'université, lesquelles associent les UFR concernées, dont la nôtre, et l'IUFM. Une réunion est prévue prochainement à l'université en vue de préparer un groupe de travail avec la Rectrice. Cette réforme concerne l'uB, la région et le PRES.

M.CENSIER pense qu'il serait nécessaire d'attendre le texte sur la refondation de l'école.

Le Directeur ajoute que cela reste flou mais qu'il y a urgence car la mise en place des ESPE est prévue pour la rentrée 2013.

- Résultats du CAPES

Les résultats au CAPES sont satisfaisants : 11 admissibles à l'UFR, dont 5 issus de M2, 4 qui ont suivi la préparation post M2 et 2 en préparation.

M.CENSIER précise que les écrits du concours seront organisés les 17 et 18 juin et l'admissibilité déclarée le 12 juillet.

Le Directeur ajoute qu'une réorganisation en urgence des maquettes M1 et M2 est nécessaire pour la mise en place du concours 2013.2 et de l'année transitoire : une réorganisation du master 2 interviendra en 2014. Le coût supplémentaire pour l'université au niveau du M1 ne sera pas totalement compensé par la baisse des charges en M2. Un point sera fait au prochain conseil d'UFR sur ce sujet.

- Compte rendu de STUDYRAMA

M.ANDREOLETTI fait un point rapide sur le salon Studyrama : le vendredi a enregistré une faible affluence des lycéens, avec seulement 30 visiteurs. En revanche, le samedi a connu un franc succès, avec en permanence 3 personnes de l'UFR sur le stand de 9 h 30 à 17 h 30. Un débriefing sera fait par l'université, notamment sur la faible attractivité le vendredi.

M.BEDU propose d'intégrer des étudiants au salon pour participer à la tenue des stands.

M.ROLLIN signale les stands trop restreints en termes de surface.

Le Directeur conclut la séance après avoir rappelé la visite du Président de L'Université le 23 janvier à 10 h à l'amphithéâtre Pasteur. Il invite les membres de l'UFR et notamment les enseignants à lui faire part des problèmes rencontrés, en particulier de la difficulté à faire assurer les enseignements dans certaines disciplines.

Le Projet CBE-BIO sera présenté au prochain conseil d'UFR.

La séance est levée à 12 h 40.